Gaétan Saint-Pierre
2010/01/01

Étymologie

Au XVIIe siècle: mots espagnols et portugais, et mots exotiques venus d'Amérique

Curiosités étymologiques

L'influence de l'espagnol et celle, plus modeste, du portugais se sont surtout exercées dans la deuxième moitié du XVI^{e} siècle et durant le XVII^{e} siècle. En plus d'avoir servi d'intermédiaire à des mots d'origine arabe comme *alcôve*, *guitare* et *récif*, l'**espagnol** a fourni au français quelques centaines de mots, notamment des termes militaires (*adjuvant*, *bandoulière*, *camarade*, *embargo*, *mirador*) et des termes relatifs à la culture et à la vie sociale (*compliment*, *désinvolte*, *fanfaron*, *toréador*). Quant à l'apport du **portugais**, il se résume à une quarantaine de mots : *albinos*, *autodafé*, *caramel*, *caste*, *créole*, *fétiche*, *marmelade*, *pintade*, *zèbre*, etc.

Mais, en même temps qu'elles appor taient au français des mots de leur cru, ces langues ont aussi servi de relais à des mots issus des **langues indigènes d'Amérique du Sud et des Antilles**

. En raison du rôle prépondérant joué par l'Espagne et le Portugal dans la conquête et la colonisation du Nouveau Monde, l'espagnol et le portugais occupent, en effet, une place importante dans la transmission de mots « exotiques » servant à nommer des réalités (plantes, fruits, animaux, etc.) jusqu'alors inconnues en Europe : *acajou*, *ananas*, *cacahuète*, *cacao*, *chocolat*, *condor*, *coyote*, *lama*, *maïs*, *patate*, *piranha*, *tabac* , *tomate*, etc.

Connaître le tabac

Dans son *Récit du second voyage en Canada* (1535-1536), Jacques Cartier parle d'une « herbe » très estimée des Indiens et dont « les hommes seulement » font usage :

> Ils la font sécher au soleil, et la portent à leur col en une petite peau de bête, en lieu de sac, avec un cornet de pierre, ou de bois. Puis à toute heure, font poudre ladite herbe, et la mettent à l'un des bouts dudit cornet, puis mettent un charbon de feu dessus et soufflent par l'autre bout tant qu'ils s'emplent [s'emplissent] le corps de fumée, tellement qu'elle leur sort par la bouche et les nazilles[1] comme par un tuyau de cheminée […]. Nous avons expérimenté ladite fumée, après laquelle avoir mis dedans notre bouche, semble y avoir de la poudre de poivre, tant est chaude[2].

Cette herbe, que Cartier confesse avoir « expérimentée », c'est évidemment le tabac, dont le nom n'entrera en usage qu'à la toute fin du XVI^{e} siècle, en passant par une autre route. Le mot ***tabac*** est un emprunt à l'espagnol *tabaco*, lui-même emprunté à l'arawak d'Haïti *tsibatl*. Dans la langue des Arawaks, le mot *tsibatl* désignait le tuyau servant à aspirer la fumée de tabac, mais aussi un rouleau de feuilles de tabac que l'on fume – et qu'on appellera plus tard ***cigare***, mot emprunté au XVII^{e} siècle à l'espagnol *cigarro*. En français, le mot espagnol *tabaco* a d'abord été adopté sous la forme *tabacco* (milieu XVI^{e}) avant d'être francisé en *tabac* en 1599.

Si le mot *tabac* ne s'est imposé qu'au cours du XVII^{e} siècle, la plante, elle, a été introduite en France dès le milieu du XVI^{e} siècle ; elle a porté d'autres noms, parmi

lesquels on peut mentionner *pétun*, *herbe à Nicot* et *herbe à la reine*. ***Pétun*** (milieu XVI^{e}) est, par l'intermédiaire du portugais, un emprunt au tupi du Brésil *petyma*. *Pétun* et son dérivé *pétuner* « fumer » (dont la première attestation remonte aux récits de voyage de Samuel de Champlain en 1603) sont des termes aujourd'hui vieillis[3] qu'on ne retrouve que dans des emplois historiques ou plaisants :

> Truculent : Çà, monsieur, lorsque vous *pétunez*
> La vapeur du tabac vous sort-elle du nez
> Sans qu'un voisin ne crie au feu de cheminée ?
> (Edmond Rostand, *Cyrano de Bergerac*, 1897)

Et d'où vient donc le nom *herbe à Nicot* ? Jean Nicot, ambassadeur de France à Lisbonne (1558- 1560) sous François II, envoya à la reine Catherine de Médicis un plant de tabac qu'il avait lui-même reçu en présent, d'où les dénominations *herbe à Nicot*, *nicotiane* et aussi, en l'honneur de Catherine de Médicis, *herbe à la reine*. Tous ces noms, *pétun*, *herbe à Nicot* et *herbe à la reine*, ont été supplantés par *tabac* au cours du XVII^{e} siècle. Toutefois, on retrouve le souvenir de Jean Nicot dans le mot ***nicotine*** (début XIX^{e}), dérivé de l'ancien nom *nicotiane* (vers 1565), du latin des botanistes (*herba*) *nicotiana* « herbe à Nicot ». Le mot sert à désigner le principal alcaloïde du tabac.

Le mot *tabagie*, qui passe facilement pour un dérivé de *tabac*, n'a pourtant aucun lien étymologique avec ce dernier. ***Tabagie*** (début XVII^{e}) est, en effet, un emprunt à l'algonquin *tabaguia* signifiant « festin ». Le mot, rapporté lui aussi par Champlain (1603), est utilisé à l'origine pour désigner un festin algonquin. Mais, dès la fin du XVII^{e} siècle, *tabagie* prend un sens nouveau sous l'influence du mot *tabac* (qui vient d'éliminer ses concurrents) et désigne un lieu public où l'on fume (sens vieilli), puis un endroit rempli de fumée de tabac. Au Québec, *tabagie* a longtemps servi et sert encore à l'occasion à désigner un commerce où l'on vend du tabac et des articles pour fumeurs (qu'on appelle *bureau de tabac* en France). Les mots *tabac* et *tabagie* ont eu, à côté de dérivés savants ou didactiques (*tabacomanie*, par exemple), quelques dérivés d'usage courant comme *tabatière* (*tabaquière*, milieu XVII^{e}) et *tabagisme* (fin XIX^{e}).

Ajoutons que le mot *tabac* qu'on trouve dans la locution *passer à tabac* (XIX^{e}), dans le

sens de « coup violent » ou de « volée de coups », ne résulte pas d'une évolution de sens de *tabac* (plante). Il s'agit plutôt d'un terme argotique dérivé – sur le modèle de *tabac* – du verbe familier *tabasser* « battre, rouer de coups ». C'est le même mot d'argot qu'on retrouve dans l'expression maritime *coup de tabac* (XIX^{e}, « tempête ») et dans la locution de l'argot du théâtre *faire un tabac* (milieu XX^{e}, « avoir un succès retentissant »).

Un *embargo*... *embarrassant* !

L'*embargo* est une mesure visant à empêcher la libre circulation d'une marchandise ou à interdire l'exportation de produits vers un pays à titre de sanction (*l'embargo américain contre Cuba*). Le mot ***embargo***, attesté dès le Moyen Âge au sens d'« obstacle », est repris au XVII^{e} siècle comme terme de droit maritime : *mettre l'embargo sur un produit*, *décréter l'embargo*, *lever l'embargo*. *Embargo* est un emprunt à l'espagnol *embargo*, dérivé du verbe *embargar* signifiant proprement « embarrasser, empêcher », lui-même issu du latin populaire *imbarricare*, dérivé de *barra* « barre ».

Or le verbe *embarrasser*, également d'origine espagnole, a la même étymologie que le mot *embargo*. ***Embarrasser*** (XVI^{e}) est un emprunt à l'espagnol *embarazar*, dérivé lui aussi du latin *barra*. En français, *embarrasser* a d'abord le sens étymologique de « gêner par un obstacle », « encombrer » ou « entraver » (sens toujours vivant) avant de prendre le sens figuré de « troubler », « rendre perplexe », « mettre dans une situation difficile » : *nos questions l'embarrassent*. ***Embarras*** (XVI^{e}), déverbal d' *embarrasser*, va connaître la même évolution de sens d'« obstacle » à « situation difficile et pénible » : *il a encore réussi à se mettre dans l'embarras !*

Les gitans et l'Égypte

On a longtemps cru que les bohémiens vivant en Espagne étaient originaires d'Égypte, d'où le nom qu'on leur a donné : *gitan*. Le mot ***gitan*** (*gitain*, fin XVII^{e}) est un emprunt à l'espagnol *gitano* (*gitana* au féminin), mot résultant de la déformation, par troncation du phonème initial, d'*Egiptano* « Égyptien », du latin *Ægyptanus*. Notons que la croyance attribuant aux bohémiens une origine égyptienne n'est pas propre aux Espagnols.

Ainsi, le mot ***gipsy*** (fin XVIII^{e}), emprunté à l'anglais *gypsy* (d'abord écrit *gypcien* au XVI^{e} siècle), est l'altération du mot *Egipcien* « Égyptien » (qui s'écrit aujourd'hui *Egyptian*).

La pintade et le zèbre : taches et rayures

Pintade et *zèbre* sont des noms d'origine portugaise. Mais, des deux animaux, un seul doit son appellation à son apparence, et ce n'est pas le zèbre !

Pintade (XVII^{e}) est un emprunt au portugais *pintada* « tachetée », participe passé féminin de *pintar* « peindre », lui-même issu du latin populaire *pinctare*. Le mot *pintade*, d'abord utilisé comme qualificatif dans *poule pintade* (milieu XVII^{e}), désigne un oiseau de bassecour d'origine africaine, de la même famille que la poule, et dont le nom vient de son plumage sombre parsemé de petites taches blanches. La (poule) *pintade*, c'est littéralement la poule « peinte » ou « tachetée ».

Quant au mot ***zèbre*** (début XVII^{e}), il a été emprunté au portugais *zébra*, qui résulterait de l'évolution phonétique du latin *equiferus* (*eciferus* en latin populaire), formé de *equus* « cheval » et de *ferus* « fier », signifiant « cheval sauvage ». En effet, le mot *zebra* a d'abord désigné un âne ou un cheval sauvage de la péninsule ibérique (vers le XII^{e} siècle) avant de s'appliquer à l'animal d'Afrique, voisin du cheval, au pelage rayé. En français, *zèbre* a aussi pris, dans la langue familière, le sens de « personne bizarre » (fin XIX^{e}) : *quel drôle de zèbre !* Si le mot *zèbre* ne renvoie pas étymologiquement à la robe rayée de l'animal, ses dérivés sont, au contraire, tous rattachés à ce sens : l'adjectif *zébré* (début XIX^{e}, « marqué de rayures »), le verbe *zébrer* (milieu XIX^{e}) et le nom *zébrure* (milieu XIX^{e}). 〰

Principales sources

Dictionnaire étymologique et historique du français, Paris, Larousse, 2006.

Dictionnaire historique de la langue française, Paris, Le Robert, 1994.

1 *Nazille* est un mot du français des XV^{e} et XVI^{e} siècles signifiant « narine ». Sorti de l'usage depuis plus de quatre siècles, il a eu pour dérivé le verbe *nasiller* (*nazillier*, XV^{e}), qui a d'abord signifié « renifler » avant de prendre le sens moderne de « parler du nez ». [Retour]

2 Le texte a été écrit selon l'orthographe moderne. Dans le texte original, on peut lire, par exemple, « peau de *beste* », « (cornet) de *boys* », « *ladicte* herbe » et « *pouldre* de *poyvre* ». [Retour]

3 Le seul parent de *pétun* resté en usage est également le nom d'une plante : il s'agit de *pétunia* (XIX^{e}), emprunté au latin moderne des botanistes *petunia* , dérivé de *petun*. Le mot n'a toutefois aucun lien avec l'idée de « tabac ». [Retour]



Gaétan Saint-Pierre

Professeur retraité du Collège Ahuntsic